



CAMPUS

Essec : le service civique proposé aux étudiants

L'école a signé un partenariat avec l'ASC pour compléter la formation des futurs cadres

Jean-Michel Blanquer l'assure : « Il ne s'agit pas d'ajouter une ligne de plus sur un CV. » Si l'école de management qu'il dirige, l'Essec, a signé, le 15 octobre, un partenariat avec l'Agence du service civique (ASC) dans le but de proposer ce type d'engagement à ses étudiants, c'est pour faire d'eux de meilleurs managers. « Les futurs cadres que nous formons, explique M. Blanquer, devront prendre des décisions et des responsabilités dans la vie. Et être un futur responsable, c'est avoir le sens des responsabilités, du recul, une capacité d'analyse et le sens du collectif. »

C'est précisément ce qu'apporte le service civique, ajoute-t-il : « Une expérience formatrice et transformatrice : après l'avoir effectué, vous n'êtes plus le même. » Créé en 2010, le service civique est un engagement volontaire de six à douze mois au service de l'intérêt général. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme, il est indemnisé 573 euros net par mois et peut être effectué auprès d'associations ou d'établissements publics. L'objectif est d'atteindre 100 000 jeunes en service civique en 2017. Ils devraient être 35 000 cette année.

« Expérience de mixité »

L'expérience présente de nombreux atouts, relève Hélène Paolletti, directrice de l'ASC. Notamment pour un étudiant. « C'est un engagement au service des autres qui permet de se conforter dans l'idée que l'on a une place dans la société, explique-t-elle. C'est aussi une expérience de mixité : on découvre d'autres jeunes, d'autres publics. C'est enfin une expérience en décalage avec ce que l'on a vécu

en école, dont l'étudiant tirera quelque chose pour son avenir. »

L'accord signé entre l'Essec et l'ASC n'est pas le premier du genre. Une vingtaine de partenariats ont déjà été signés avec des établissements du supérieur, comme l'université de Limoges ou Télécom Ecole de management.

Au risque de fâcher la Cour des comptes ? La juridiction financière avait estimé, en début d'année, que « les objectifs en termes de mixité sociale ne sont que partiellement atteints » en matière de service civique. Ce dont l'ASC se défend, précisant que 25 % de jeunes en service civique ont un niveau de formation inférieur au bac. « Ce taux est de 30 % parmi les jeunes Français », plaide-t-on à l'ASC.

Au demeurant, l'objectif chiffré de l'Essec demeure limité : quarante étudiants. « Soit 10 % d'une promotion, précise M. Blanquer, en phase avec la cible nationale qui est d'atteindre un jeune sur dix. » L'Essec atteindra-t-elle son objectif ? HEC, la grande école de management de Jouy-en-Josas (Yvelines), fut pionnière en signant dès 2010 un accord avec l'ASC.

Quatre ans plus tard, le bilan est décevant. Seuls cinq étudiants au « grand maximum » demandent à en bénéficier chaque année (sur 530 diplômés). Le dispositif mis en place par HEC est, il est vrai, particulier : l'entreprise recrute le diplômé candidat à un service civique, tout en lui permettant d'effectuer celui-ci avant de l'accueillir dans ses murs. Manifestement, les étudiants préfèrent sauter cette étape. ■

BENOIT FLOC'H

